



La sociologie historique et politique de l'Union européenne :

Didier Georgakakis

► To cite this version:

Didier Georgakakis. La sociologie historique et politique de l'Union européenne : un point de vue d'ensemble et quelques contre points. Politique européenne, 2008, n° 25, p.53-85. halshs-00276949

HAL Id: halshs-00276949

<https://shs.hal.science/halshs-00276949>

Submitted on 3 May 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La sociologie historique et politique de l'Union européenne : un point de vue d'ensemble et quelques contre points

Didier Georgakakis
IEP-U. Strasbourg/IUF

S'il est une constante de la production savante, c'est bien de proposer régulièrement des tournants ou supposés tels. Loin de déroger à cette règle, on peut se demander si les études européennes n'en illustrent pas un point limite. On n'en finirait pas, en effet, de recenser les tournants successifs qu'ont voulu impulser les auteurs dans le souci de rénover les paradigmes des relations internationales dominant ces quinze dernières années. Parmi ceux-ci, on relèvera notamment le tournant libéral de la théorie intergouvernementaliste, les effets du tournant néo-institutionnaliste, dans ses différentes dimensions, le tournant constructiviste, ou plus récemment encore le « public administration turn » repéré par Jarl Trondal (2007). Ces vagues successives ont sans doute eu un effet positif, celui de ramener les points de débats des *European studies* vers les rivages des sciences sociales et de leurs clivages. Il n'en demeure pas moins qu'à suivre ces différentes vagues, on en éprouve parfois un sentiment de tournis peu propice à la compréhension d'un espace politique dont la complexité (au moins apparente) a déjà tendance à donner le vertige.

En présentant, à la demande de l'éditrice, un article de synthèse sur la sociologie historique et politique de l'Union Européenne, il ne s'agira pas ici de proposer un nouveau tournant, mais plutôt au contraire de marquer une pause. S'il est un point commun de l'ensemble des travaux qu'on regroupe ici sous l'appellation « sociologie historique et politique de l'UE », c'est bien en effet de proposer un programme visant à inscrire ou réinscrire les questions européennes dans le giron des sciences sociales du politique. Pour différentes raisons, le terme de « normalisation » des études européennes qui a pu être employé n'est pas le plus adéquat, mais il y a bien eu dans ces travaux l'idée partagée de prendre pour objet la construction de l'espace politique européen avec une démarche, des concepts, des méthodes semblables à celles d'autres objets de sciences sociales.

S'il peut apparaître nécessaire de « s'engager dans un processus de réflexion sur les approches conceptuelles » relevant de ce courant, on souhaite pour autant que cette pause ne relève pas seulement de la pose, ce qui est la pente inévitable de ce genre d'exercice. Il n'y a en effet souvent qu'un pas, souvent, vite franchi entre la présentation théorique et la prétention théoriste, et pour le dire d'emblée et sur un plan personnel, je partage très largement l'idée que la meilleure théorie est celle qui se développe en actes, dans sa révélation empirique, plutôt que dans de vides *pensum*. Deux raisons invitent toutefois à se plier à cet exercice. Après dix ans, la prolifération de ce courant rend sans doute nécessaire un point d'ensemble, et ce tout particulièrement à un moment où cette réflexion se structure sur un plan de plus en plus international. Le terme de limite employé dans l'appel à communication de ce numéro éveille en outre l'intérêt. Non pas, cela va de soi, dans le sens d'un plan « apport et limites » qui viserait à la synthèse scolaire. Cette démarche n'aurait pas beaucoup d'intérêt. Mais la réflexion sur les limites peut aussi représenter une occasion de baliser les contours du champ (qui, au passage, n'a rien de « spécifiquement français »), et rappeler sous une forme pédagogique quelques limites que ces travaux cherchent effectivement à dépasser.

Pour trancher au moins mal entre les contraintes contradictoires de l'exercice, on s'est résolu ici à produire une présentation en deux temps. Après une revue d'inventaire

présentant quelques thèmes nodaux récents, on reviendra sous une forme plus personnelle sur quelques points de débats pour, finalement, indiquer une perspective plus générale sur l'objectivation de l'espace institutionnel européen.

Dernier inventaire 2006-2007 : entre sociologie de la connaissance et prosopographie

La sociologie historique et politique de l'Union européenne ne représente pas un courant institutionnalisé et clairement séparé des autres recherches se développant en France sur l'UE. De très nombreux points de passages existent avec la sociologie de l'action publique ou des mobilisations notamment. Il n'en demeure pas moins que depuis la fin des années 90 a émergé un ensemble de travaux¹ qui se démarquent de l'analyse institutionnelle, des politiques publiques ou de la sociologie électorale pour tenter l'analyse des structures, tout à la fois mentale et objective, de l'« espace politique européen » sous la forme d'un champ du pouvoir en formation, termes sur lesquels on reviendra plus loin. Ces auteurs et leurs approches ne sont pas complètement homogènes, et ce d'autant moins que ces dernières années leurs publications se sont sensiblement diversifiées. Mais plusieurs éléments, comme un ensemble de références et de partis pris épistémologiques communs sur lesquels on reviendra plus loin, permettent de dessiner des convergences fortes. La centaine de travaux publiés cette année² permet d'illustrer ces convergences et, au passage, de mieux situer l'apport de ces travaux au débat international. Quitte à produire un inventaire très imparfait, on voudrait ici souligner tout particulièrement deux dimensions relativement en jachère dans la littérature internationale : la sociologie de la connaissance des institutions européennes et celle des trajectoires et des positions des agents qui les peuplent ou les pratiquent.

Vers une sociologie politique réflexive de l'Union européenne

La nécessité d'approches réflexives parcourt le débat général des sciences sociales (Berger et Luckman, Bourdieu ou Giddens). Elle a depuis peu gagné les études européennes, au moins à l'état de piste. Plusieurs auteurs, comme Ben Rosamond, ont ainsi souligné combien il pouvait être utile de prendre pour objet de connaissance les formes de connaissances de l'Europe. Parmi les travaux parus en France cette année, trois pistes ont été développées dans cette direction.

Il s'agit tout d'abord d'un ensemble de travaux qui prend pour objet les politiques de la mémoire et de l'historiographie. Dans une perspective socio-historique, ces travaux s'interrogent sur les conditions sociales et politiques qui président à l'élaboration d'un récit commun, de son objectivation ou non dans une histoire et dans des mémoires. Le numéro spécial de *Politique européenne* dirigé par Yves Deloye (2006), quelques articles de *Actes de la recherche en sciences sociales*, et l'ouvrage de Georges Mink et Laure Neumayer sont typiques de cette approche. Dans des cas comme les prix Charlemagne délivré par les institutions

¹ Parmi d'autres, *Politix*, 1998, Guiraudon 2000, Smith 2004, Georgakakis 2002.

² Parmi les travaux recensés ici, on compte un ensemble de livre collectifs, Baisnée et Pasquier (2007), Campana, Henry et Rowell (2006), Cohen et Vauchez (2007), Georgakakis, (2007), Michel, (2006), Mink et Neumayer 2007 ; des numéros de revues, *Regards sociologiques* publié fin 2005 (bien que daté de 2004), le numéro spécial de *Politique européenne* sur "La socio-histoire de l'Europe" de 2006, le numéro spécial d'*Actes de la recherche en sciences sociales* sur "Constructions européennes" de mars 2007 ; ainsi qu'un ensemble de séminaires non encore publiés comme : "Constructivisms and European Union", Strasbourg, juin 2006 ; "L'Union européenne et le capital juridique", Polilex, Paris I, sept 2006 ; les séminaires de l'ANR "Concorde" dirigée par Daniel Gaxie, Strasbourg, Paris I, Berlin, Amiens, 2006-07 ; le colloque "New trends on European studies", Copenhagen, avril 2007 ; le débat sur le numéro d'*Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, Paris, Collège de France, mai 2007 ; les ateliers sur les parlementaires européens (dir. Godmer, Marrel), à Québec puis Toulouse, 2007. Pour un inventaire de la majeure partie des contributions, cf. la bibliographie en fin d'article.

européennes pour célébrer les « bons Européens » (Larat, 2006), l'invention du musée de l'Europe (Charlét, 2004, 2006), la construction de dates fondatrices et de pères fondateurs comme Jean Monnet, R. Schuman et le 9 mai (Cohen 2007 b), les auteurs montrent que les récits communs ne sont pas naturels mais le produit d'entreprises qui associent des réseaux souvent assez larges. Les analyses ne présupposent au demeurant pas le succès unilatéral de ces entreprises. Lorsqu'il analyse les « problématiques mémorielles inédites [qui] ont fait irruption dans l'espace élargi de l'UE » avant et après l'adhésion, Georges Mink montre les tensions qui peuvent exister entre différentes formes historiographiques (Mink in Mink, Neumayer, 2007). La fabrique de l'histoire de l'Europe et de sa mémoire ne se réduit pas à la guerre, quand bien même ce fut l'option choisie et défendue par les fédéralistes (Vayssières in Devaux *et alii*, 2008). Elle est aussi celle des conflits bilatéraux, nombreux, même s'ils n'ont pas toujours été armés, qui ont marqué l'Europe depuis 1945, ou encore celle des sorties des régimes autoritaires et de la façon dont se sont jouées ces sorties pour un ensemble de groupes sociaux. Au-delà des cas souvent très instructifs, ces travaux montrent ainsi la double réalité (au moins) de cette histoire. S'il existe des entreprises d'imposition d'une histoire unifiée, les interprétations de cette histoire relèvent de « stratégies d'historicisation » (Mink, Neumayer, 2007) qui résultent tout à la fois des relations européennes, des mobilisations partisans ou politiques nationales et de leur traduction dans les clivages politiques internes aux institutions européennes.

Dans une direction proche, un autre ensemble de travaux s'attache à comprendre les processus de fabrication des catégories de perception et de compréhension du « système politique européen ». Les travaux de l'équipe Polilex (Vauchez, Sacriste, Cohen, Dulong) analysent les processus historiques et sociaux qui conduisent à la fabrication des schèmes juridiques et constitutionnalistes. C'est le cas sous la double perspective d'une histoire longue relevant des transformations du droit international depuis l'entre-deux-guerres (Vauchez, Sacriste, 2005), des mobilisations des groupes fédéralistes (Cohen 2006) ou de la circulation de juristes européens entre les années 50 et 70 (Vauchez 2006, 2007), d'un côté, et, de l'autre, de conjonctures plus restreintes comme celle du « moment constituant » analysé dans l'ouvrage collectif de Cohen et Vauchez (2007). Ces travaux mettent en cause le postulat d'une raison juridique européenne autonome pour, entre autres choses, chercher la force de ses dynamiques possibles dans des processus de construction qui engagent des mobilisations politiques et nationales ou des concurrences avec d'autres secteurs du droit (Madsen 2005 et 2007, Scheeck 2008). En bref, les auteurs lèvent un coin du voile pour saisir une dimension assez décisive de la construction européenne, comme la focalisation sur les instruments institutionnels (Traités, etc.) et ses effets politiques.

Autres « catégories d'analyse » étudiées³, celles de la « nouvelle gouvernance européenne » (Georgakakis et de Lassalle, 2007). Celles-ci procèdent tout à la fois de problématisations savantes (ce qui ne signifie pas, loin s'en faut, que les conditions sociales et politiques de cet exercice sont autonomes) et institutionnelles. Les auteurs reviennent ici sur les usages politiques de cette notion, tels qu'ils se donnent à voir dans les usages du *Livre blanc sur la nouvelle gouvernance européenne* édité par la Commission européenne en 2001. Sur la base de cas circonscrits mais étudiés sous de multiples angles (usages dans des secteurs politiques différents, par les groupes fédéralistes, dans le champ académique, au sein des institutions européennes ou des groupes d'intérêt et des ONG en relation avec elles, en Grande-Bretagne, Allemagne ou en France⁴), les auteurs s'interrogent ainsi sur l'importation de ce « concept » dans le champ institutionnel européen, sur sa traduction, sa diffusion et son degré de matérialisation dans les usages multiples qu'en font les agents qui pratiquent l'Europe, notamment en fonction des positions à partir desquelles il la pratique. Ici encore,

³ Parmi d'autres, comme par exemple celles de « société civile européenne » (Weisbein, 2006 Michel 2007 et 2007) d'« espace public » (Utard, Aldrin en cours), « agenda européen » (Campana, Henry, Rowell, 2007).

⁴ Successivement, Weisbein, Delcourt, Popa, Buchet de Neuilly, Georgakakis, Forêt, Michel, Lozach, de Lassalle., 2007.

les auteurs cherchent à se démarquer de l'usage d'un ensemble de catégories réifiées pour revenir sur les jeux d'acteurs (ou en l'espèce d'agents), les conjonctures qui permettent l'émergence des catégories de lectures institutionnelles, catégories dont ils montrent chemin faisant qu'elles sont inégalement et surtout imparfaitement monopolisées par le centre.

La lecture parallèle, et donc potentiellement comparative, du « moment constituant » et de l'exercice du *Livre blanc sur la nouvelle gouvernance* peut de ce point de vue dégager de nouvelles pistes. Elle confirme que les catégories construites sont d'autant plus solides qu'elles sont le fruit d'un travail de mobilisation de longue haleine par des passeurs circulant entre des espaces politiques différents et que ces processus rencontrent, dans une conjoncture propice, l'alliance avec les structures de la formation (longtemps juridique) du personnel politique. Cela ne présuppose pas le « succès politique » des moments ou des dispositifs qui les mettent le plus sur le devant de la scène, et permet de pointer des tendances (dont les moments étudiés montrent par ailleurs tout à la fois la continuité et la discontinuité) de la valeur de certaines formes de capitaux dans ces arènes. C'est notamment ici le cas du déclin tendanciel des capitaux prospectivistes contre ceux de gestionnaires dans les cercles technocratiques (Georgakakis 2007 c), celui du capital juridique institutionnel face à la montée des « marchands de droit » (Cohen 2007 a).

Une troisième approche concerne les catégories de perceptions ordinaires de l'Europe. Cette approche s'incarne notamment dans le programme de l'ANR animé par D. Gaxie, à l'Université Paris I-Sorbonne, avec le Currap d'Amiens, le GSPE Strasbourg et le Centre Marc Bloch de Berlin. Il est encore trop tôt pour en livrer les résultats, ce qui sera fait par les auteurs (Gaxie, Hubé, 2007). Mais l'on peut d'ores et déjà souligner l'originalité de la perspective et des méthodes de sciences sociales à l'oeuvre dans l'enquête. Celle-ci cherchent notamment à mesurer les formes d'expression populaire sur l'Europe telles qu'elles s'inscrivent dans des courriers adressés à des institutions ou des journaux, des blogs, etc. les entretiens approfondis visent à réinterroger le sens contenu dans certaines questions de l'eurobaromètre qui permettent des résultats très instructifs pour mieux comprendre les relations complexes qu'entretiennent la construction de l'Europe et les processus sociaux de fabrication de la compétence politique. On peut ajouter à cela ces travaux qui tout en relevant de la sociologie politique des élections produisent des analyses critiques qui tranchent avec les interprétations dominantes les plus courantes, comme sur la citoyenneté (cf. les travaux d'Yves Deloye) ou sur l'analyse du referendum sur le traité constitutionnel (Lehingue 2007 a et b).

Au total, si ces travaux passent par la déconstruction d'un ensemble de catégories constituées, et notamment un ensemble de schèmes institutionnalistes, ils sont très loin de se résumer à cette déconstruction. Il s'agit en l'espèce de saisir les représentations du temps et de l'espace politique européen, c'est-à-dire aussi des mythes, des croyances, mais aussi des visions du jeu, des possibles, des formes de calculs dont sont porteurs les agents qui pratiquent l'Europe. Le tout, et c'est un point à souligner, sans les figer sous le statut de « variable » pour les appréhender dans le mouvement de leur formation, de leur activation et l'on y reviendra de leur objectivation. Rien d'étonnant, sous cet angle, si cette sociologie de la connaissance se double de la sociologie des agents et des collectifs qui ont partie liée à cette fabrication.

Une sociologie des agents et des groupes sociaux et politiques

La sociologie des agents et des groupes qui pratiquent (à un degré ou à un autre) l'espace institutionnel européen est sans aucun doute la seconde dimension singulière de ces travaux. Si la sociologie des élites ou du personnel politique et administratif est une thématique classique de la science politique internationale, la sociologie des élites communautaires (fonctionnaires européens, lobbyistes, représentants permanents, etc.) est très peu pratiquée

dans la littérature internationale. On peut même dire qu'elle est un vide des *European studies*, comme le montre la singularité de l'ouvrage de J. Joana et A. Smith sur les Commissaires européens. Il est clair que ce serait une erreur de croire qu'on a tout dit en identifiant un personnel politique central, et ce d'autant que là encore, les processus de sa construction comme centre (on y reviendra) comprennent leur lot de zone d'ombre. Mais se passer complètement de cette analyse rend très difficile la compréhension véritable des relations existant entre ces arènes et les autres. La sociologie historique et politique de l'Europe est non seulement plus attentive à cette dimension, mais elle en fait un point de départ qu'elle développe dans trois directions.

Depuis le numéro spécial de la revue *Politix* (1998) puis le colloque sur *Les métiers de l'Europe* en 1999, ont tout d'abord émergé un ensemble d'enquêtes qui donnent leur résultat aujourd'hui (*Regards sociologiques*, 2004, Michel, 2006). Ici encore, il faut dire que l'exercice est particulièrement coûteux, et qu'en l'état actuel des choses il ne donne pas tous ses fruits du point de vue d'une analyse des stratégies sociales des agents à la hauteur de ce qui a pu être fait ailleurs⁵. Mais, comme dans toute entreprise nouvelle, il faut bien commencer. Dans cette perspective, les auteurs développent ici des études systématiques sur les agents occupant ou ayant occupé des types de postes déterminés : directeurs généraux de la Commission (Georgakakis, de Lassalle, 2004, 2007 b et c), directeurs du secrétariat général du Conseil (Mangenot, 2004), parlementaires européens (Beauvallet 2004 et 2007, Michon 2004, 2006, Marrel et Payre, 2006, Marrel et Godmer, à paraître), représentants permanents (Chatzistavrou, 2004), lobbyistes (Michel, 2006, 2007), syndicalistes (Wagner, 2005 et 2006, Verrier, 2006), journalistes (Bastin, 2004, Baisnée 2007), savants (Popa 2007), collaborateurs politiques (Michon 2006), Experts et fonctionnaires (Robert, 2007). Le propos vise moins à s'interroger sur qui gouverne (ce qui n'empêche pas d'apporter des éléments) qu'à tenter de repérer des types de carrières et des oppositions entre les dispositions (sociales quand c'est possible, nationales ou internationales, scolaires, professionnelles) des agents qui les empruntent plus ou moins durablement. Dans le cas des directeurs généraux de la Commission européenne, nous montrons avec Marine de Lassalle que la probabilité d'obtenir ces postes tient moins à des déterminants nationaux, comme l'a longtemps dit la littérature internationale (Eymeri et Georgakakis, 2008), qu'à la possession de ressources, de trophées et, finalement, d'un crédit (ou ce que Bourdieu appelle un capital symbolique) plus spécifiquement européen. Il y a certes des variations nationales importantes (qui éclairent les stratégies nationales d'investissement dans l'Europe), mais celles-ci s'intègrent dans des déterminations plus spécifiquement européennes (comme la distribution inégale de ce capital) qui conditionnent l'accès à certains portefeuilles-clefs et clivent les directeurs généraux entre eux. Cette façon de construire le problème tranche avec le débat tel qu'il est souvent posé en termes d'alternative entre loyauté nationale et européenne. Il permet de pointer des processus d'hybridation et d'étudier tout à la fois les effets de la fréquentation d'arènes transnationales durables sur les habitus politiques et sociaux et les concurrences induites par l'inégale distribution de ces propriétés au sein de ces espaces.

L'aspect relationnel de ces études étant central, il n'est pas étonnant qu'elles débouchent sur des prosopographies de type plus transversal. Un ensemble de travaux portent ainsi sur des secteurs de politiques comme dans le cas des travaux sur la sécurité développée par Didier Bigo et son équipe dans le réseau Challenge ou sur les politiques régionales par Marine Delassalle. Dans le premier cas, la volonté de « cartographier le champ de la sécurité » s'incarne dans l'accumulation sur le long terme et la mise en relation de données sur les agents et les institutions dans leur ensemble et la réalisation de coup de projecteur plus monographique comme le champ de la coopération judiciaire européenne (Megie 2006,

⁵ On pense ici aux travaux de Christophe Charle sur les élites de la République ou, plus récemment sous une forme comparative en Europe, la crise des sociétés impériales (Paris, Seuil, 2001).

Mangenot 2006, Paris 2006). Mais ces recherches visent aussi à comprendre des arènes comme les politiques de réformes institutionnelles. C'est le cas aussi d'arènes plus circonscrites dans le temps comme dans le cas de la sociographie de la Convention (Cohen 2007 a) et de celle des membres de son secrétariat général (Buchet de Neuilly 2007 b). Ces différents cas convergent avec le traitement fait de l'espace des Directeurs généraux de la Commission. Il s'agit chaque fois de saisir les propriétés sociales et scolaires dominantes des agents et leurs oppositions structurales pour comprendre les fondements des processus en jeu, comme la revanche des constitutionnalistes tendanciellement dominés par les marchands de droit dans les conjonctures ordinaires de l'Europe dans le cas des conventionnels (Cohen 2007 a) ou, et les deux ne s'excluent pas, la reproduction des processus intergouvernementaux du champ conférenciel (Buchet de Neuilly 2007 b).

Enfin, une part importante de ces travaux porte plus sur des agents et des groupes qui évoluent principalement dans les sphères nationales. A quelques rares exceptions près, il s'agit moins d'études délibérément centrées sur des analyses prosopographiques, même si celles-ci existent néanmoins par le biais de la sociologie des positions dans les débats du parti socialiste sur le *referendum* sur le traité constitutionnel (Juhem, Fertik, Hû, 2007). Mais tout un ensemble de travaux sont ici véritablement précieux pour saisir des agents ou des groupes dont les mobilisations ont un effet direct sur les processus européens. C'est le cas de l'histoire et de la sociologie des groupes fédéralistes (Weisbein 2006, 2007 a et b), des groupes alter-mondialistes (Agricoliansky 2007), des groupes de chasseurs et plus largement des groupes populaires en milieu rural (Mischi 2007), les partis socialistes (Treille, 2007 ; Juhem Fertik, Hû 2007) les groupes catholiques, les réformateurs (Lozac'h 2007, Hadjiiski 2007, Dakowska 2007)⁶.

On comprend que ces différentes études amènent à une conception distincte de l'opposition structures/agences telle qu'elle existe. En cherchant à analyser des positions, des trajectoires, des propriétés, des ressources et des formes de crédit liées à ces positions et à ces trajectoires, les auteurs contribuent collectivement à construire les structures relationnelles (et non pas les structures organisationnelles ou autres) dans lesquelles prennent forme et sens les structures mentales évoquées plus haut.

Une sociologie de l'espace politique européen

Après avoir donné à voir quelques dynamiques récentes de ce courant, essayons à présent d'en dessiner le mouvement plus général et, au passage, de lever quelques verrous et faux débats susceptibles de nuire à son insertion dans un débat international véritable. Il ne s'agit pas, là encore, d'être exhaustif. Mais après s'être interrogé sur la définition et les implicites du débat sur le « débat international », soit pour le dire autrement sur l'étalon qui, sous une forme assez souvent spontanée, sert l'évaluation de ces travaux, on voudrait rappeler quelques-uns de leurs partis pris épistémologiques et méthodologiques communs et souligner ce qui, de mon point de vue, en est l'un des apports notables : une sociologie politique de type structurale de « l'espace politique européen » et de ses modalités d'objectivation.

Quelques remarques sur le débat sur l'insertion de ces travaux dans le « débat international »

La question de la singularité de ces travaux, de leur originalité ou de leur spécificité dans le champ des *European studies* fait l'objet d'un débat naissant, notamment en France. Cette question se pose sans doute, mais elle est tout sauf simple. Pour y répondre sérieusement, il

⁶ On n'en cite ici que quelques-uns. Cf. plus généralement les contributions qui composent Michel (2006) et Baisnée et Pasquier (2007)

faudrait commencer par s'interroger sur ce que sont les « études européennes », les problèmes que posent ce label, le processus de construction de ce « champ » et son sens au demeurant très différent dans différents pays. Fruit de la réunion de différentes disciplines (politistes parfois, mais aussi civilisationnistes, spécialistes d'ère géographique, etc.) l'ancrage des *European studies* dans les sciences sociales est très loin d'aller toujours de soi dans la plupart des pays, comme le souligne Andy Smith (Georgakakis et Smith, 2004). Dans une perspective proche, il faudrait très certainement aussi s'interroger sur les implicites de ce qu'on entend par « débat international » et internationalisation. Implicites du processus en lui-même : la circulation, et aujourd'hui la production internationale des idées, est, on le sait, souvent problématique et seule une vision très enchantée inclinerait à penser qu'elle est *a priori* naturelle et, plus encore, vertueuse, ce qui ne signifie pas qu'elle ne puisse jamais l'être *a posteriori*. Implicites de l'injonction à l'internationalisation aussi. Si la production scientifique s'inscrit dans un horizon universel auquel on ne peut que souscrire, il faut simultanément reconnaître que le processus d'internationalisation n'est pas neutre. En remettant en jeu la hiérarchie des revues, des institutions académiques, il touche à la définition même du crédit scientifique et de la valeur relative de ses différentes espèces individuelles et collectives. C'est dire si le débat sur l'internationalisation a toutes les chances d'être clivé en fonction des expériences (nationalité, thèse à l'étranger, intégration au champ national), des ressources (capital linguistique, densité des réseaux internationaux et moyens des institutions d'appartenance, accès aux revues nationales ou internationales centrales, etc.) et, simultanément, des possibles des uns ou des autres. C'est, au demeurant, le cas tant sur le plan l'évaluation de son « intérêt » que de sa définition implicite⁷.

S'il est difficile d'ouvrir complètement ce débat, on voudrait néanmoins l'effleurer autour de quelques points qui font plus particulièrement question ici. A commencer par celle-ci : la sociologie historique et politique de l'UE est-elle « spécifiquement française » ? Ce label est à tout le moins problématique. Sur la forme d'abord, on comprend que sous la définition de la « french touch », il puisse éventuellement tenir lieu de distinction et flatter le narcissisme national. Ce serait toutefois occulter que comme tout label, la signification de celui-ci est réversible et que son usage renvoie la plupart du temps à tout autre chose. Dans un espace transnational, et à l'instar de ce que l'on observe au sein des institutions européennes, les typifications nationales valent souvent disqualification. Il faut de ce point de vue s'interroger sur l'expression de « franco-français » qu'utilisent les agents les plus internationalisés à l'encontre de tel ou tel texte ou intervention (pour des exemples hors champs scientifique, Alan 2007). On gagera qu'au lieu de rompre avec la pente dangereuse de l'héxagonalisation selon les termes de B. Irondelle (*French Politics*) ce type de « critique » relève plus d'un effet de « distinction » entre les chercheurs français (et leurs institutions d'appartenance) que d'une clarification conceptuelle.

Ces éléments de politiques scientifiques étant posés, il faut tout autant pointer quelques raisons de fond qui poussent à se détacher de ce label. Les qualifications de « franco-française » implicites dans l'étiquetage (comme disent les sociologues interactionnistes) de ce courant comme dans la problématisation du débat en cours approchent le déni de réalité sous au moins deux aspects. Le premier consiste à penser que parce que c'est français, cela n'a pas de valeur. La chose est assez surprenante dans un monde supposé multipolaire. Mais elle est tout aussi surprenante dans un contexte d'internationalisation où la concentration des

⁷ C'est le cas par exemple du clivage sur la langue de l'internationalisation (anglais/français). La même chose vaut pour les débats sur la traduction ou sur les partenariats bilatéraux. Travailler avec des collègues chiliens, italiens ou danois c'est contribuer à l'internationalisation tout autant que publier dans *Journal of European Public Policy*. Au risque d'enfoncer des portes déjà ouvertes (mais on aura compris que c'est pour éviter qu'elles claquent), il faut se garder des jugements spontanés qui proviennent tout à la fois de l'enchantement pour l'international et du dégoût pour le mondialisé. Ce n'est pas parce qu'un article est publié en anglais qu'il est nécessairement intéressant, ou à l'inverse, parce qu'il se refuse à l'être, qu'il relève du pur esprit ; ce n'est pas non plus parce qu'un article est publié en anglais qu'il est nécessairement *mainstream* (encore que les filtres de nombreuses revues de langue anglaise seraient à étudier de plus près), ou qu'un article est publié en français qu'il est nécessairement « franco-français ».

ressources et la masse critique sont considérées comme un gage de qualité. Il faut, de ce point de vue, rappeler l'effet induit, involontaire mais rétrospectivement intéressant dans le contexte dit « mondialisé », d'un ensemble de processus socio-historiques complexes. La concentration parisienne et ses effets en termes d'intensité des luttes entre grandes institutions et de mobilisation de la province ont produit quelque chose d'assez unique, tant en termes de stimulation intellectuelle que finalement de masse critique. Il faut ajouter à cela les effets de rayonnement qui, s'ils sont tendanciellement moins porteurs du fait de conditions linguistiques plus difficiles qu'auparavant, conservent au minimum de beaux restes sur le versant de la reconnaissance intellectuelle (on laisse ici de côté la question des fluctuations de la valeur relative de ce capital ou des catégories qui participent à son objectivation, etc.). Il ne s'agit pas en le disant de dire qu'il n'y a que cela et prêter le flan à des lectures qui, compte tenu des typifications internationalement constituées, feraient passer le propos pour un exemple typique de « l'arrogance française ». Mais on ne voit simultanément pas pourquoi il faudrait nécessairement tout abandonner de ces acquis, des auteurs et des traditions intellectuelles qui sont à leur origine sous prétexte qu'on change d'échelle de débat.

On le voit d'autant moins que lorsque cet abandon est plus ou moins ouvertement préconisé, il l'est la plupart du temps au motif d'une représentation assez fantasmée du champ scientifique « international ». L'argument mériterait là encore de plus amples développements et l'on procèdera ici trop rapidement. Mais tout de même. Si l'on prend le cas de la science politique américaine souvent présentée en modèle, il témoigne plutôt de l'extrême diversité des positions et des courants épistémologiques. Sous certains aspects, les débats récents qui la traversent ne sont pas sans rappeler ceux qui ont eu cours en France autour du « désenclavement » de la science politique, il y a une vingtaine d'années (Leca, 1987). Le thème du dernier congrès, notamment « beyond political science », en est une illustration, comme un ensemble de débats en son sein autour de l'ouverture méthodologique et pluridisciplinaire. Si l'on regarde de plus près quelques-uns des ouvrages et des recherches primés, il est possible de voir de fortes convergences avec le courant de la socio-histoire pourtant si fréquemment qualifié de « franco-français » ou d'illisible par quelques collègues (français naturellement). Les usages de Michel Foucault, récemment la table ronde sur Clifford Geertz sur le versant d'une réouverture, sont des signes assez tangibles, quand bien même ce qui est vrai pour le champ de la science politique ne l'est pas toujours pour ce qui est des « études européennes ». Mais enfin, on imagine bien le ridicule qu'il y aurait à se censurer de citer Bourdieu ou d'autres, pour prendre des exemples concrets, pour le voir faire par d'autres quelques années plus tard parmi les références devenues « chics » ou, mieux, routinisées, fût-ce dans ce cas probablement sous une forme médiée par la « critical state theory » (qui fait au demeurant son entrée récente dans les *European studies*, Bailey, 2006) ou la « contextual political analysis »⁸.

Il ne reste plus qu'à dire, sur ce chapitre, que le contenu de la sociologie historique et politique de l'union européenne n'a rien d'exclusivement français. Si certains auteurs le sont, tous ne le sont pas ou ne pratiquent pas en France. Sans même se risquer à dire qu'Emile Durkheim, Michel Foucault ou Pierre Bourdieu relèvent tout autant du patrimoine scientifique international que français, les références utilisées dans ces travaux (Berger, Cicourel, Elias, Geertz, Giddens, Goffman, Luckman, Weber, etc.) ne le sont pas plus, sans

⁸ Contre une vision univoque (peu importe ici qu'elle procède de l'enchantement ou de la critique) de la science politique de langue anglaise, on remarquera que le courant de la « contextual political analysis », dont nombre de références procèdent de la sociologie historique, occupe une place non négligeable dans le débat académique outre-atlantique. Sur ce point, cf. notamment *The Oxford Handbook of Contextual Political Analysis*, édité en 2006, par Robert E. Goodin and Charles Tilly. Un des aspects du débat (et ici de l'absence de débat) tient à ce que la sociologie historique américaine a notamment peu irrigué le débat sur l'Europe. Pour une exception, Klausen, Tilly, 1997, et plus généralement sur ces aspects, Deloye, 2006.

parler des discussions qui s'engagent de plus en plus avec les tenants des courants constructivistes et néo-institutionnalistes⁹.

Retour sur quelques spécificités communes

Si ces travaux n'ont, sous ces différents aspects, rien de spécifiquement français, cela ne signifie pas pour autant qu'ils n'ont pas de spécificités. Une fois débarrassés de cette étiquette *a priori*, on peut tenter d'en identifier quelques-unes, et ce faisant, tenter de lever quelques obstacles à la lecture de ces travaux.

Parmi les spécificités qui rendent ou ont pu rendre le dialogue avec d'autres courants peu évident, il faut au premier chef et tout particulièrement souligner celle-ci : la plupart des travaux relevant de la sociologie historique et politique de l'UE ne sont pas nés dans la sphère des *European studies*. Il n'est au demeurant pas sûr qu'ils revendiquent cette inscription et, en tout cas, ils ne procèdent pas d'une théorie de l'Europe *a priori*. Cela n'a rien de typiquement français, mais c'est ici assez fondamental. Cet aspect tient, là encore, à la socio-morphologie de ce courant. La plupart des chercheurs n'ont pas fait leur thèse sur la construction européenne, à quelques exceptions près et sauf pour les nouvelles générations. Mais il tient aussi à une position plus générale de la sociologie politique du point de vue de la délimitation entre objet et sujet. Pour la plupart des auteurs, la construction européenne a d'emblée été moins considérée comme un objet en soi que comme un outil d'analyse de problèmes ou d'enjeux de science politique plus généraux. Le fort degré d'incertitude, le caractère encore embryonnaire, non complètement objectivé ou institutionnalisé des phénomènes observés ont pu apparaître comme d'utiles terrains d'études pour construire d'autres objets. C'est le cas par exemple de la co-construction des intérêts et des groupes qui les représentent (Michel 2006, Georgakakis, 2007 a, Offerlé 2007), de la formation de capitaux politiques transnationaux (Wagner 2005, Georgakakis, de Lassalle, 2007 c), de la dénationalisation des *habitus* politiques, des processus de mise en scandale dans les contextes transnationaux, de la politisation (au sens de la sociologie politique Lacroix, 1984, Lagroye 2003), et bien sûr plus largement d'une contribution à la compréhension des processus de construction et d'objectivation des formes politiques.

Dans le cas des travaux du Groupe de Sociologie Politique européenne (GSPE) de Strasbourg par exemple, il est assez clair qu'une partie des travaux portent sur la spécialisation politique et s'inscrivent d'avantage dans un débat sur la formation socio-historique et l'objectivation des espaces politiques que dans les « études européennes » *stricto sensu*. Dans ce cas, les chercheurs considèrent au demeurant que l'institutionnalisation de l'Europe est largement fonction du processus de spécialisation politique et des luttes dans lesquelles se noue la division du travail politique. Même chose du point de vue de ce qui s'est constitué autour de la construction des problèmes européens (Campana, Henri, Rowell, 2007) ou aujourd'hui sur la communication publique européenne (Kauppi, 2007, Aldrin et Utard en cours). Ces travaux ne s'étant pas prioritairement inscrit dans le débat spécifique aux études européennes, ce qui n'exclut pas que les éléments de la littérature soient connus ou intégrés, on comprend, du même coup, que les investissements et les stratégies éditoriales aient été moins tournés vers les revues habituelles des *European studies* que dans d'autres. Une des spécificités tient donc dans la façon de définir l'objet (la construction de formes politiques), et le partage qui est opéré avec le sujet ou le terrain d'étude (l'Europe).

⁹ Pour ne donner que quelques exemples récents, cf. les journées d'études qui ont eu lieu à Strasbourg avec R. Harmsen, à Amiens avec A. Stone, ou sur le constructivisme à Strasbourg puis Copenhague, avec T. Christiansen. Antérieurement d'autres liens ont été tissés, comme à la suite des initiatives d'Andy Smith au sein de l'ECPR, Smith (2004), ou lors du colloque piloté par le Curapp sur la réforme de la Commission européenne et dont une partie des interventions (Kassim, Dimer, etc.) a été publiée dans Dimitrakopoulos (Dionyssis G.), 2004.

Un autre ensemble de spécificités relève moins de divergence dans la construction des objets que d'une épistémologie plus générale et de ses conséquences méthodologiques. Là aussi, le débat pourrait être long, mais on peut tenter de le simplifier autour de quelques principes de rupture qui pour être partagés par ces auteurs ne relèvent pas toujours de l'évidence sur le plan international. Dans une perspective qu'on peut qualifier de critique, ces travaux se fondent tout d'abord sur le principe d'une rupture avec ce qu'on appellera le « sens commun institutionnel ». Cette rupture n'a pas seulement pour enjeu la conformation à une forme de « neutralité axiologique ». Ou alors il faut préciser qu'elle se joue ici sous une forme renouvelée. Compte tenu du contexte général de la construction politique de l'Europe, qui correspond à un moment de fortes croyances, et des liens étroits établis entre les *european studies* et le débat normatif sur les formes (ou l'avenir) de l'UE, les universitaires sont en effet particulièrement soumis aux enjeux de conjoncture. Il en découle que les travaux qui relèvent d'une position politique ou institutionnelle sont particulièrement nombreux (sur ces aspects, cf. également Cohen et Weisbein, 2005). Dans ce contexte, les travaux de sociologie historique et politique s'attachent à mettre à distance les grilles de lecture politico-institutionnelles pour en étudier les enjeux, les apparitions ou les usages. Sous ce rapport, les catégories institutionnelles sont prises, au moins idéalement, dans le mouvement de leur fabrication plutôt que pour argent comptant. Dans cette perspective, il est du même coup difficile de se plier à la discussion d'hypothèses sur le « déficit démocratique » ou la « nature » du régime de l'UE, ou de sa « gouvernance » etc., thématiques que l'on trouve très fréquemment dans la littérature, du moins sous la forme d'une réponse directe.

C'est sans doute d'autant moins le cas qu'à ce premier type de rupture s'ajoute son symétrique. Il s'agit notamment de la rupture avec un ensemble de pulsions positivistes qui, sans nécessairement se déprendre des catégories du jeu politique, finissent par se déprendre de toute espèce de prise sur les réalités observées. Faut-il citer ici la quantité de travaux qui ont pour objet le décompte des votes au Conseil ou au Parlement européen ? Sans entrer dans un long débat sur « rupture et double rupture », on se contera de rappeler ici que tant les protocoles de présentation, tant l'exercice formel de présentation de variables dépendantes et indépendantes, ce découpage si « étrange » comme le dit Norbert Elias (1991 : 136) est plutôt pensé comme incompatible avec une épistémologie des sciences sociales plus sensible aux dynamiques historiques et humaines des processus.

Pour ajouter à cette apparente confusion, les auteurs s'accordent également sur le principe de la rupture avec un ensemble d'oppositions « scholastiques » comme dit Bourdieu (1997), c'est-à-dire produites plus par et pour l'Ecole, la reproduction de la division institutionnellement enracinée du partage des tâches scientifiques ou les luttes de courants ou d'institutions au sein du champ académique, que pour l'observation réaliste des pratiques humaines et sociales. C'est le cas de l'opposition entre théorie et empirie, qui relève typiquement de la reproduction d'un partage institutionnel des tâches de recherche (les étudiants en thèse feraient de l'empirie, les chercheurs confirmés de la théorie (fut-ce à « moyenne portée »), les chercheurs chevronnés ayant le choix (du roi sans doute) entre la grande théorie et l'épistémologie). Au passage, il faut rappeler ici que ce n'est pas parce que des travaux se déprennent de l'exposition formelle d'un modèle pour le tester dans le développement même de la restitution empirique qu'ils sont nécessairement « empiristes ». Sous un rapport analogue, les auteurs se situent dans une tradition d'analyse qui veut tenter de dépasser les grands partages théoriques, entre individualisme/holiste, constructivisme/structuralisme, ou sur un autre plan micro/macro etc. La même chose vaut enfin pour ce qui est du choix des méthodes et des théories. L'opposition entre quantitativistes et qualitativistes est moins forte que dans d'autres espaces académiques, de même que l'opposition entre clivages disciplinaires, en particulier entre science politique, sociologie, histoire, anthropologie, moins il est vrai pour ce qui est du droit (sauf pour ce qui est des sciences sociales du droit), de la philosophie ou de la psychologie.

Ces tentatives de dépassement ne vont pas nécessairement dans le sens de la lisibilité tant elles vont à contre-courant des automatismes et des formes de classement qui, compte tenu de conditions morphologiques notamment¹⁰, ont cours et servent de points de repère dans la production politiste de langue anglaise. Il reste là encore qu'on peut penser que ces tentatives de dépassement ont des vertus quand bien même elles impliquent indubitablement un coût d'entrée. Coût d'entrée pour les lire, les situer et *a fortiori* les discuter sur le fond. Coût d'entrée pour les produire aussi. De ce point de vue, une conception réaliste de la recherche invite ici à la modestie. Une théorie, fut-elle en partie alternative, ne sort pas toute casquée du cerveau de ceux qui contribuent à l'élaborer, sauf à plaquer des modèles ou se refuser à les discuter via un travail de terrain véritable. Si l'on rapporte la production, d'ailleurs réalistement hétérogène, de ce courant aux conditions concrètes de son élaboration, il n'est pas vraiment surprenant que, tournés vers le travail de conception (par ailleurs dans le contexte pratique difficile du métier d'enseignants-chercheurs) et pétris d'une épistémologique et de protocole de recherche souvent ambitieux, ces travaux n'ont pas tous, dans un premier temps au moins, fait de l'inscription dans le paysage international une priorité, aux exceptions remarquables des initiatives d'Andy Smith, de Virginie Guiraudon, Didier Bigo ou plus récemment Daniel Gaxie et Niilo Kauppi. L'amorce fait par les uns et les autres (et auquel contribuera ce numéro) est de ce point de vue à poursuivre. Elle implique peut-être dans ce cas plus de pédagogie du côté de ceux qui les produisent et pour les autres d'accepter qu'on puisse construire les objets par d'autres biais que l'alternative entre la description athéorique ou la reproduction de cloisons qui ont été élevées par de tout autre processus que le progrès interne du savoir.

Une sociologie de l'objectivation de l'espace politique européen

Ces éléments étant posés, mais c'était sans doute utile, que peut-on dire de l'apport de ces travaux à ou par rapport à la théorie plus générale de l'intégration européenne ?

Les éléments évoqués plus haut invitent tout d'abord à penser qu'ils dessinent un espace en partie original, pour faire très simple tout à la fois proche et différent des courants néo-institutionnalistes et constructivistes. D'un point de vue macro-théorique, on peut dire en effet que ces travaux sont proches de la théorie macrosociologique développée par A. Stone et N. Fligstein dans *The american sociological review* lorsqu'ils énoncent, par exemple, que « integration is a product of how activities in otherwise differentiated fields of action become linked to one another causally, to form more aggregated fields, that evolve dynamically » (Stone 2007). Comme d'autres néo-institutionnalistes, ils sont attentifs aux concurrences bureaucratiques (Egeberg 2004 et 2006) et institutionnelles (Christiansen) qui clivent l'espace politique européen. Par certains autres aspects, on peut dire que ces travaux sont également proches de la démarche qui est celle du courant constructiviste, notamment sur le point de l'analyse des sous-produits (catégories, classements, etc.) de l'espace politique européen. La chose n'est au demeurant pas complètement surprenante au regard des liens qui peuvent exister entre ces différents courants (Trondal 2001).

Mais les travaux de sociologie historique et politique sont simultanément différents de ces deux courants. Par rapport aux néo-institutionnalistes, les auteurs ne choisissent pas entre des considérations sur les stratégies d'acteurs, les organisations, les normes, voire les discours, qui sont trois angles souvent séparés dans le néo-institutionnalisme, pas plus qu'ils ne partagent le clivage très formel entre ce qui relèverait des néo-institutionnalismes historique et sociologique. Les auteurs empruntent en conséquence plutôt une approche qui

¹⁰ C'est évidemment une donnée importante, rappelons juste pour s'en convaincre le nombre (près de 7000) de participants au dernier congrès de l'APSA (pour reprendre l'exemple évoqué plus haut).

intègre ces différents éléments. Par rapport aux constructivistes, les auteurs s'intéressent aussi à la construction des formes symboliques, mais ils la rapportent aux conditions objectives des luttes politiques qui ont pour enjeux (ou pour effet collatéral) la définition de l'Europe. L'analyse des structures mentales et celle de la structure des positions et des concurrences sont ici extrêmement imbriquées, les unes n'existant pas indépendamment des autres.

Cette relation simultanée de convergence et de différences se donne tout particulièrement dans l'analyse de l'« espace » politique et institutionnel européen. L'une des avancées majeure de ce courant tient dans l'analyse des dynamiques processuelles de l'objectivation de cet espace comme espace relativement central. L'expression d'« espace politique européen » fait en effet l'objet d'un usage de plus en plus routinisé dans la littérature internationale. Le problème est qu'il est utilisé sans que l'on sache vraiment s'il existe¹¹ ou, ce qui est une autre façon de poser la question, *en quoi* il existe. La question de la définition de cet espace est ainsi posée assez tôt par Virginie Guiraudon dans son introduction au numéro de *Cultures et Conflits* (2000) consacré à la sociologie de l'Europe, dans différentes contributions de Niilo Kauppi (2005), dans *Les métiers*, puis d'autres par la suite. En ayant recours à des éléments de la sociologie des champs de Bourdieu notamment, ces travaux cherchent moins à s'interroger sur la construction de ce centre à partir d'indicateurs macro-sociologiques ou politiques comme dans le cas de Bartolini (avec lequel d'autres lignes de discussion sont possibles) que de définir les relations socio-politiques des agents qui le peuplent. Par l'intermédiaire d'hypothèses tout à la fois structurales et relationnelles, il s'agit de saisir le processus de formation de cet espace et de faire porter l'analyse sur les modalités qui lui confèrent sa réalité, ce par quoi il se matérialise ou acquiert son degré d'épaisseur et de consistance sociopolitique.

Sur la base de travaux personnels et pour une part en cours, je voudrais ainsi indiquer quelques contributions de cette perspective à la connaissance de cet espace. Elle permet tout d'abord d'en donner une vision d'ensemble. La définition qui émerge est un « champ à la croisée des champs » pour reprendre une expression utilisée dans *Actes de la recherche en sciences sociales* (Cohen, Dezalay, Marchetti, 2007) dont le chemin historique emprunte des voies parallèles de la construction des Etats, mais achoppe (échoue) au moins pour l'instant sur le monopole de la violence physique et sur la centralisation. Il y a bien la construction d'un centre, mais à faible monopolisation. L'espace institutionnel consiste en un espace social de concurrence où s'affrontent et coopèrent des professionnels permanents mus par un ensemble d'enjeux relativement circonscrits et simultanément des agents non nécessairement permanents qui prolongent leurs combats nationaux ou internationaux. Cette double face est importante à prendre en compte, d'abord parce qu'elle a des effets sur la clôture (en l'espèce partielle) de cet espace, mais aussi parce qu'elle permet de comprendre l'une des lignes de partage du débat théorique. Comme dans le cas des groupes sociaux (Boltanski), il faut intégrer à la recherche l'analyse du point de vue adopté. On a en effet toutes les chances d'avoir une définition différente de cet espace selon qu'on l'analyse de loin ou de près et que la population de référence concerne des permanents ou des occasionnels, ou des agents dont les structures de contraintes sont liées au champ politique national ou au champ économique. Dans le cas des permanents, il faut encore distinguer entre ceux qui relèvent de différents « noyaux durs » (Georgakakis, 2002, Beauvallet 2007) et ceux que la position fait plutôt pencher sur les marges du centre.

Une fois posée cette définition (même assez générale ou provisoire au sens durkheimien) de l'espace, on peut en éclairer la structuration. C'est là l'un des apports possibles de l'analyse de type biographique et prosopographique évoquée plus haut. Elle permet au fond

¹¹ C'est l'un des points de rupture entre les institutionnalistes et d'autres courants qui de l'intergouvernementalisme de Moravcsik à la sociologie des élites transnationales lui dénie toute singularité et tout effet propre.

une plus grande caractérisation de l'espace central et de ses structures, notamment au sens des structures d'opposition entre des types de trajectoire et de positions, de ressources possédées, etc. Sous cet angle, les données prosopographiques permettent de montrer que cet espace est structuré par des polarités relativement stables (ce qui ne présuppose pas qu'elle ait le même poids en toute conjoncture). On retrouve ainsi des oppositions identiques à celles d'autres espaces institutionnels comme l'opposition entre des agents détenteurs de positions politiques générales et d'autres sectorielles et ou techniques (sur ce point cf. aussi Kauppi, 2005), des carrières publiques (fonction publique) et des positions dans le monde du *business* (voire formes de capitaux scolaires entre économistes et juristes), par exemple. Ce point est à souligner dans la mesure où toute une série de concurrences qui ont lieu dans l'espace européen apparaissent du même coup moins à rapporter à la situation *a priori* extraordinaire des institutions européennes (multilinguisme, multiculturalité, formes politiques non étatique, etc.), qu'à des luttes en définitive relativement courantes pour la sociologie politique. Cela ne signifie pas que l'origine nationale ne compte pas, mais elle compte comme une ressource parmi d'autres ou plus exactement intégrée à d'autres, et au demeurant variable en fonction de conjonctures plus ou moins nationalisées (Georgakakis, de Lassalle, 2007 a). De la même manière, la perspective invite à sortir l'analyse des seules concurrences interinstitutionnelles pour s'interroger sur des phénomènes d'homologies et donc sur leur transversalité relative.

Mais il faut ajouter deux types d'opposition. Plus singulières que l'opposition Politique/technique et Public/privée, ce sont elles qui, de mon point de vue, brouillent les cartes, font le haut degré « d'incertitude » et de « fragmentation » que perçoivent les acteurs et beaucoup d'analystes. La question de la permanence des agents, rapidement évoquée plus haut renvoie à un clivage plus profond. La structure oppose ainsi des permanents (dont la fonction publique européenne est le type idéal) et des occasionnels ou intermittents dont les interventions de certains *lobbies* notamment, mais aussi d'acteurs de « multi-niveaux » ou sécants. Tout indique ici que les ressources possédées (connaissances des acteurs pertinents, des enjeux, des bonnes formes dans lesquelles elles peuvent s'exprimer, des précédents, des perceptions du champ du possible et dicible) diffèrent. Cela ne signifie pas que les permanents s'imposent nécessairement et toujours aux occasionnels. C'est presque le contraire si l'on se situe au sommet de la hiérarchie politiquement constituée, mais la relation n'est pas la même à d'autres niveaux ou selon les secteurs et leur saillance. La seconde est la différence et les clivages de ressources formés dans les Etats membres et ceux qui disposent de trajectoires internationales. Là encore point de déterminisme, le « capital cosmopolite » (Dezalay) n'est pas nécessairement supérieur au précédent. Dans de nombreux cas, les positions centrales appartiennent plutôt à ceux qui sont dans une position intermédiaire. C'est plutôt la possession de ces deux espèces de capital qui fait la position forte, et avec elle la possibilité de circuler et de détenir des propriétés multipositionnelles (Sur ces aspects, cf. aussi Vauchez 2007, Dezalay Madsen, 2006).

Si aucune de ces oppositions n'est *a priori* unique ou originale par rapport à d'autres sphères, leur combinaison l'est, au moins jusqu'à preuve du contraire. C'est dire que la démarche permet de mieux comprendre la singularité de cet espace et de ce qui s'y passe, au-delà des discours communs sur l'étrangeté de sa « nature politique ». Dans une formule lacanienne, je qualifierais volontiers cet espace d'une structure à trous, c'est-à-dire d'un espace dont certaines zones sont assez fortement structurées, mais dont d'autres conduisent directement à d'autres structures de détermination (en l'espèce, l'espace des relations internationales, celui des relations économiques transnationales, etc...). Pour certains acteurs, cet espace existe et il est leur vie, leur croyance, « ce qui les fait courir » (pour reprendre l'expression de Bourdieu à propos des « champs »), pour d'autres il est en définitive très peu de chose (les élites gouvernementales étant vraisemblablement à mi-chemin) et plus nettement un instrument (parmi d'autres) d'autres luttes.

Faute de place et compte tenu du format de l'article, on ne développera pas ici d'avantage¹², mais la perspective permet d'intégrer des points de vue souvent divergeants et, en définitive, de proposer une hypothèse d'ensemble : c'est que l'une des propriétés fondamentales de cet espace et, du même coup, l'un des moteurs des conduites collectives qui s'y déploient tient dans ce différentiel d'objectivation. Les « grandes fractures » qui partagent l'espace politique européen seraient moins entre le « haut » et le « bas », le « nord » et le « sud » ou « l'est », les « vieux » pays ou les « nouveaux », les « petits » les « gros », qu'entre ceux qui, en fonction de la position qu'ils occupent, croient à sa réalité et son enjeu et les autres. Ce faisant, cette perspective donne à voir sous un jour différent (c'est-à-dire sous la forme d'un sous-produit *d'un système de relation*) la part d'incertitude qui, au moins dans les perceptions, caractérise cet espace ou le fait que les jeux qui s'y déploient sont toujours et plus qu'ailleurs des jeux multiples. Elle invite du même coup (et c'est aussi en cela qu'elle relève d'un projet sociologique) à prendre pour objet les formes de contraintes au sens durkheimien propre à cet espace, et notamment les fondations fragiles de « l'illusion » d'une Europe politiquement constituée et, finalement, la difficile réalisation de la prophétie de son avènement.

¹² Ces différents aspects font l'objet d'articles en cours.

BIBLIOGRAPHIE :

- Alam T., (2007), *Quand la vache folle retrouve son champ. Une comparaison transnationale de la remise en ordre d'un secteur d'action publique*, thèse pour le doctorat de science politique, Lille 2, 590 p.
- Agrikoliansky E., (2007), « Une autre Europe est-elle possible ? Les altermondialistes français et la Constitution : les conditions d'une mobilisation ambiguë » in Cohen A., Vauchez A., (2007).
- Airiau P., (2007), « 'Disputatio Dei'. L'action politique des catholiques français partisans de l' 'héritage chrétien' », in Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Université libre de Bruxelles.
- Bailey D. J., (2006), « Governance or the crisis of governmentality? Applying critical state theory at the European level, *Journal of European Public Policy* 13(1), January: 16-33
- Baisnée O., Pasquier R., (2007), dir. *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, CNRS Editions.
- Baisnée O., Smith A., (2006), « Pour une sociologie de l' "apolitique" : acteurs, interactions et représentations au cœur du gouvernement de l'Union européenne », in Cohen A., Lacroix B., Riutort P., dir., *Les formes de l'activité politique. Eléments d'analyse sociologique XVIIIe-XXe siècle*, PUF.
- Baisnée, O., (2007), « En être ou pas ». Les logiques de l'entre soi à Bruxelles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, mars (2007)
- Bastin (Gilles), (2004), « Les professionnels de l'information en travailleurs de la gouvernance », *Regards sociologiques*, n°27-28.
- Beauvallet W., (2007), « Profession : eurodéputé. Les élus français au Parlement européen et l'institutionnalisation d'une nouvelle figure politique (1979-(2004)) », thèse pour le doctorat de science politique, Université de Strasbourg, 632 p.
- Beauvallet W., Michon S., (2004), « Les femmes élues au Parlement européen (1979-(2004)) : modes de recrutement et stratégies d'investissement à l'Europe », *Regards sociologiques*, n°27-28.
- Béroud S., (2006), « Les cheminots français dans le train européen de la libéralisation : la négociation de la licence européenne de conducteur de train », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne - Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Bigo D., (2006), « Une sociologie politique des processus d'européanisation en constitution ? » Cohen A., Lacroix B., Riutort P., dir., *Les formes de l'activité politique. Eléments d'analyse sociologique XVIIIe - XXe siècle*, PUF.
- Bourdieu P., (1997), *Méditation Pascalienne*, Paris, Seuil, (traduit en anglais sous le titre *Pascalian Meditations*, Standford university press, (2000))
- Buchet de Neuilly Y., (2007) a, « Le (non) critère de «bonne gouvernance» dans l'action extérieure de l'Union européenne », in Georgakakis D. et Lassalle M. de, dir., *La nouvelle gouvernance européenne. Les usages politiques d'un concept*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne », p.75-90
- Buchet de Neuilly Y., (2007) b, « Des bâtisseurs de traités. Continuités et discontinuités du processus confèrentiel » in Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Université libre de Bruxelles
- Campana A., (2007), « Que deviennent les problèmes dans un espace européen de production de politiques publiques ? » in Campana A., Henry E. et Rowell J., (2007) a, dirs, *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence,. formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne ».□
- Campana A., Henry E. et Rowell J., (2007) a, dirs, *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence,. formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne ».
- Campana A., Henry E. et Rowell J., (2007) b « L'Union européenne : espace de réinvestissement de la problématique de la construction des problèmes » in Campana A., Henry E. et Rowell J., (2007) a, dirs, *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence,. formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne ».
- Cavaillé A., (2006), « Salariées pour la cause. Carrières associatives au secrétariat général du Lobby européen des femmes », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne - Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.

- Charl  ty V., (2004), « L'invention du Mus  e de l'Europe. Contribution    l'analyse des politiques symboliques europ  ennes », *Regards sociologiques*, n  27-28.
- Charl  ty V., (2006), « Rep  res fondateurs. Introduire l'histoire dans l'espace public europ  en », *Politique europ  enne*, n  18.
- Chatzistavrou F., (2004), «    Les repr  sentants permanents aupr  s de l'UE ou la red  finition d'un r  le politique europ  en », *Regards sociologiques*, n  27-28.
- Christiansen T. « Au del   de l'intergouvernementalisme : la communautarisation du Trait   de l'Union europ  enne » in Campana A., Henry E. et Rowell J., (2007) a, dirs, *La construction des probl  mes publics en Europe. Emergence, formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique europ  enne ».
- Cohen A., (2006), « De congr  s en assembl  e. La structuration de l'espace politique transnationale europ  en au lendemain de la guerre », *Politique europ  enne*, n  18.
- Cohen A., (2007) a « Constitutionnalistes en qu  te de Constitution. La Convention dans le champ du pouvoir europ  en », in Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » europ  en. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Universit   libre de Bruxelles.
- Cohen A., (2007) b, « Le 'p  re de l'Europe'. La construction sociale des institutions europ  ennes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n   166-167, mars (2007)
- Cohen A. et Weisbein (Julien), (2005), « Laboratoires du constitutionnalisme europ  en. Expertises acad  miques et mobilisations politiques dans la promotion d'une Constitution europ  enne », *Droit & Soci  t  *, Printemps (2005), n   60.
- Cohen A., Vauchez A., (2007) a, (dir.), *Anatomie d'un 'moment constituant' europ  en. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Universit   libre de Bruxelles.
- Cohen A., Vauchez A. (2007) b « Anatomie du « moment constituant » europ  en : les espaces sociaux et politiques de l'avenir de l'Europe », Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » europ  en. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Universit   libre de Bruxelles.
- Cohen A., Lacroix B., Riutort P., (2006), dir., *Les formes de l'activit   politique. El  ments d'analyse sociologique XVIII  -XX   si  cle*, PUF.
- Cohen A., Dezalay Y. et Marchetti (Dominique), (2007) « Esprits d'  tat, entrepreneurs d'Europe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n   166-167, mars (2007).
- Costa O. et Magnette P., (2007), *Une Europe des   lites*, actes du colloque de la journ  e d'  tudes de la SEE, Editions de l'Universit   de Bruxelles (collection « Etudes europ  ennes »).
- Costa O., Smith A., (2006), « D  fendre le vin de Bordeaux : pluralit   des modes de repr  sentation et articulation des niveaux d'intervention », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union europ  enne - Trajectoires, formations et pratiques des repr  sentants d'int  r  ts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique europ  enne.
- Dakowska D., (2007), « Des experts en d  mocratisation face aux changements r  volutionnaires : le cas des fondations politiques allemandes », *Revue d'  tudes comparatives Est-Ouest*, vol. 38, n   1, (2007), p. 5-28.
- Delcourt (Xavier), (2007), « La raison de la gouvernance », in Georgakakis D. et Lassalle M. de, dir., « *La nouvelle gouvernance europ  enne. Les usages politiques d'un concept*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique europ  enne », p.91-116.
- D  loye Y., (2006), « El  ments pour une approche socio-historique de la construction europ  enne. Un premier   tat des lieux », *Politique europ  enne*, n  18, p. 5-15.
- Devaux S., Leboutte (R  n  ) et Poirier P., (2008), *Le Trait   de Rome. Histoires pluridisciplinaires*,    para  tre chez Peter Lang.
- Dezalay Y., Madsen M. R., (2006), « La construction europ  enne au carrefour du national et de l'international », in Cohen A., Lacroix B., Riutort P., dir., *Les formes de l'activit   politique. El  ments d'analyse sociologique XVIII  -XX   si  cle*, PUF.
- Dezalay Y., (2007) a, « Vendre du droit en (r  -) inventant de l'  tat. Strat  gies constitutionnelles et promotion de l'expertise juridique dans le champ du pouvoir d'  tat » in Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » europ  en. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Universit   libre de Bruxelles.
- Dezalay Y., (2007) b, « De la d  fense de l'environnement au d  veloppement durable. L'  mergence d'un champ d'expertises des politiques europ  ennes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n   166-167, mars (2007).

- Dimitrakopoulos (D. G.) ed. (2004). *The changing European Commission*. Manchester, Manchester University Press
- Egeberg M., (2004), « An organisational approach to European integration: Outline of a complementary », *European Journal of Political Research*, 43.
- Egeberg M., ed., (2006), *Multilevel Union Administration. The Transformation of Executive Politics in Europe*. London, Palgrave Macmillan.
- Elias N., 1991, *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Aubier (traduction de *Was ist sociologie*, 1ère ed, 1970)
- Eymeri J.-M et Georgakakis D., (2008), « Les hauts fonctionnaires de l'Europe », dans Céline Belot, Paul Magnette, Sabine Saurugger, *Science politique de l'Europe*, Economica.
- Forest M., (2006), « L'invention des intérêts de genre : effets et usages de l'eupéanisation », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne* □ *Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Foret F., (2007), « Un discours sans maître ? Livre blanc sur la gouvernance et rhétorique politique européenne », in Georgakakis D. et Lassalle M. de, dir., « *La nouvelle gouvernance européenne. Les usages politiques d'un concept*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne, p.149-175.
- Garcia S., « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, mars (2007).
- Gaxie D., Hubé N. (2007), « Projet CONCORDE. Les conceptions ordinaires de l'Europe. Une approche de sociologie compréhensive », *Politique européenne*, n°23, p. 179-182.
- Génicot, G., (2006), « À l'école buissonnière du lobbying : l'élite étudiante de l'ESIB », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne* □ *Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Georgakakis D., (2002), « L'Europe sur le métier. Pour une sociologie des professionnels des questions européennes », in Georgakakis D., dir., *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et professionnalisations de l'Union européenne*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, p. 9-32.
- Georgakakis D., (2004), « □ Construction sociale de l'Europe et sociologie politique européenne : perspectives communes et nouveaux matériaux de recherche », *Regards sociologiques*, n°27-28.
- Georgakakis D., (2007) a, « Les syndicats de fonctionnaires et la fonction publique européenne au prisme de ses syndicats : contribution à une sociologie de la formation du groupe des eurofonctionnaire », in Costa O. et Magnette P., (2007), *Une Europe des élites*, actes du colloque de la journée d'études de la SEE, Editions de l'Université de Bruxelles (collection « Etudes européennes »), p. 89-114.
- Georgakakis D., (2007) b, « Gouvernance et « nouvelle gouvernance européenne » : de la critique d'un concept à l'analyse de ses usages politiques, in Georgakakis D. et Lassalle M. de, dir. « *La nouvelle gouvernance européenne. Les usages politiques d'un concept*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne », p. 9-50.
- Georgakakis D., (2007) c, « La gouvernance de la gouvernance. La politique du Livre blanc et les paradoxes du leadership de la Commission européenne », in Georgakakis D. et Lassalle M. de, dir. « *La nouvelle gouvernance européenne. Les usages politiques d'un livre blanc*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne », p. 175-208.
- Georgakakis D., (2008), « Crise, effet d'hysteresis ou dissonance cognitive ? Quelques remarques conclusives », Devaux S., Leboutte (Réné) et Poirier P., (2008), *Le Traité de Rome. Histories pluridisciplinaires*, à paraître chez Peter Lang.
- Georgakakis D. et Lassalle M. de, (2004), « □ Les Directeurs Généraux de la Commission européenne Premiers éléments d'une enquête prosopographique », *Regards sociologiques*, n°27-28.
- Georgakakis D. et Lassalle M. de, (2007) a, « *La nouvelle gouvernance européenne. Les usages politiques d'un concept*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Georgakakis D. et Lassalle M. de, (2007) b, « L'eupéanisation des carrières politico-administratives », in Baisnée O., Pasquier R., dir. *L'Europe telle qu'elle se fait. Eupéanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, CNRS Editions.
- Georgakakis D. et Lassalle M. de, (2007) c, « Genèse et structure d'un capital institutionnel européen. Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167.
- Georgakakis D., Smith A., (2004), « Enseigner l'Europe » in *Politique européenne*, n°14, automne, p. 5-20.

- Girod, M., (2004), « La citoyenneté européenne au prisme des mobilisations des groupes éducatifs nationaux : regards croisés France-Angleterre », *Regards sociologiques*, n°27-28.
- Guiraudon (Virginie), (2000), « L'espace sociopolitique européen, un champ encore en friche ? », *Cultures et Conflits*, n°38-39, p. 7-37.
- Hamman P., (2006), « L'expertise juridique dans la défense des travailleurs frontaliers : des savoir-faire militants à l'épreuve de l'intégration européenne », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne* □ *Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Henry E. et Rowell J., (2007), « La construction des problèmes publics en Europe : perspectives de recherche », in Campana A., Henry E. et Rowell J., (2007) a, dirs, *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence, formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne ».
- Hrabanski, M., (2006), « Lobbyistes agricoles et lobbyistes en agriculture. Recrutement et carrière des représentants d'intérêts au COPA », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne* □ *Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Juhem P., Fertikh K., Hû G., (2007), « L'expression des " résistances à l'Europe " dans les partis socialiste et sociaux démocrates en France et en Allemagne », Communication au Congrès de l'AFSP, Toulouse.
- Jorgensen K. E., 1999, « The social construction of Acquis Communautaire : A Cornerstone of the European Edifice », <http://eiop.or.at/eiop/texte/1999-005.htm>
- Kassim H., (2004), « The Secretariat General of the European Commission, 1958-(2003) : a singular institution » in Smith A., dir., *Politics and the European Commission. Actors, interdependence, legitimacy*, London, Routledge.
- Kauppi N., (2005), *Democracy, social resources and political power in the European Union*, Manchester, Manchester University Press.
- Kauppi N., (2007), « Légitimation politique et espaces publics européens : la communication comme pratique et ressource », in Campana A., Henry E. et Rowell J., (2007) a, dirs, *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence, formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne ». □
- Klausen J., Tilly L. A., 1997, *European Integration in Social and Historical Perspective from 1850 to the Present* by Lanham and Oxford, Rowman & Littlefield Publishers, 323 p.
- Lacroix B., (2004), « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », in Grawitz M., Leca J., (dir.), *Traité de science politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, vol. 1, pp. 469-565.
- Lagroye J., dir., (2006), *La politisation*. Paris, Belin.
- Landrin X., (2007) « Sortie de crise et construction du changement : les usages du projet conventionnel sous la présidence belge du Conseil » in Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Université libre de Bruxelles.
- Larat F., (2006), « L'Europe à la recherche d'une figure tutélaire. L'instrumentalisation de la symbolique carolingienne comme tentative de fondation d'un projet politique » *Politique européenne*, n°18.
- Lassalle M. de, (2007), « Champs des pouvoirs et réception de la gouvernance en France », in Georgakakis D. et Lassalle M. de, dir., « *La nouvelle gouvernance européenne. Les usages politiques d'un concept*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Leca J., 1987, « Le désenclavement des « études électorales » en France. À propos de l'Explication du vote » *Revue française de science politique* Vol 37 (5), p. 696-722.
- Lehingue P., (2007) a, *Les interprétations polyphoniques d'un scrutin : le « non » français à la Constitution (mai (2005))*, in Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Université libre de Bruxelles.
- Lehingue, P., (2007) b, « Le Non français au traité constitutionnel européen (mai (2005)). Sur deux lectures « polaires » du scrutin, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, mars (2007).
- Lozac'h V., (2007), « Les communes allemandes face à la gouvernance européenne: entre logiques de transposition et stratégies de repositionnement », in Georgakakis D. et Lassalle M. de, dir., « *La nouvelle gouvernance européenne. Les usages politiques d'un concept*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne., p. 255-287.

- Madsen M. R. (2007), « "For a Europe of Human Rights and the People": The EU Charter of Fundamental Rights in the Post-Cold War Democratisation of Europe », in Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Université libre de Bruxelles.
- Magdaléna H., (2007), « Européanisation et réforme de l'Etat. L'influence de l'Union européenne dans la réforme de l'administration publique centrale tchèque (1993-(2004)) », Baisnée O., Pasquier R., dir. *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, CNRS Editions.
- Mangenot M., (2004), « Des eurocrates si proches des élites étatiques : l'encadrement du Secrétariat général du Conseil (1958-(2002)) », *Regards sociologiques*, n°27-28.
- Mangenot M., (2006), « Jeux européens et innovation institutionnelle. Les logiques de création d'Eurojust (1996-(2004)) », *Cultures et Conflits*, n°62, juin (2006).
- Marrel G., Payre R., (2006), « des Carrières au Parlement européen : longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire », *Politique européenne*, n°18.
- Mégie A., (2006), « Généalogie du champ de la coopération judiciaire européenne », *Cultures et Conflits*, n°62, juin (2006).
- Michel H., (2006) a, Sous la direction, *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne* □ *Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, 352 p.
- Michel H., (2006) b, « Un groupe en pratiques, les pratiques d'un groupe », in Michel H., (2006).
- Michel H., (2006)c, « Former au *public affairs* : défense et illustration d'une profession », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne* □ *Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Michel H., (2007) a, Les groupes d'intérêt et la consultation sur le Livre blanc: objectivation et institutionnalisation de «la société civile», in Georgakakis D. et Lassalle M. de, dir. « *La nouvelle gouvernance européenne. Les usages politiques d'un concept*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne, p. 175-235.
- Michel H., (2007) b, « La « société civile » dans la « gouvernance européenne ». Éléments pour une sociologie d'une catégorie politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*", n° 166-167, mars (2007).
- Michon S., (2004), □ « Devenir stagiaire au Parlement européen : une entrée dans l'espace politique européen », *Regards sociologiques*, n°27-28.
- Michon S., (2006), « Passer par un groupe d'intérêt : entre pis-aller d'une carrière européenne et rite d'institution », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne* □ *Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Mink G., Neumayer (Laure), (2007), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, collection recherches.
- Mishi J., (2007), « L'impact communautaire sur la politisation des classes populaires en milieu rural. Le cas des chasseurs de gibier d'eau », in Baisnée O., Pasquier R., dir. *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, CNRS Editions.
- Offerlé M., (2006), « Lobbyings/lobbyistes – Militants/militantismes », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne - Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Paris N., □ « L'européanisation de la justice pénale au nom de la lutte contre 'la criminalité organisée' dans les années 1990 : le rôle d'acteurs à la marge du processus décisionnel européen », *Cultures et Conflits*, n°62, juin (2006).
- Petit A., (2004), « Le rôle des médiateurs de la politique européenne de recherche au CNRS : institutionnalisation et légitimation d'un modèle européen d'intervention publique », *Regards sociologiques*, n° 27-28.
- Poinsot É., (2006), « L'engagement communautaire d'Amnesty International : la défense paradoxale des droits humains », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne* □ *Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne.
- Poinsot E., (2007), Les réponses au Livre blanc de la Commission sur la gouvernance européenne », in Georgakakis D., Lassalle M. de, (2007).
- Politique européenne*, (2006), n°18, numéro spécial : « La socio-histoire de l'intégration européenne ».
- Politix*, 1998, n° 43, n° spécial « L'Europe en formation ».

- Popa I, (2007), « La structuration internationale des études européennes : un espace scientifique dissymétrique », in Georgakakis D., Lassalle M. de, (2007), p.117-148.
- Robert C., (2007), « L'impossible 'modèle social européen' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, mars (2007).
- Scheeck L., (2008) « La diplomatie des juges européens et la constitution européenne, in Devaux S., Leboutte (Réné) et Poirier P., (2008).
- Smith A., (2003), « Who governs in Brussels ? Une comparaison des configurations de leadership de Delors, Santer et Prodi », in Andy Smith, Claude Sorbets, dir., *Le leadership politique et le territoire. Les cadres d'analyse en débat*, Presses Universitaires de Rennes.
- Smith A., (2004), *Le Gouvernement de l'Union européenne. Une sociologie politique*, Paris, LGDJ.
- Smith A., (2004), *Politics and the European Commission. Actors, interdependence, legitimacy*, London, Routledge.
- Smith A., (2007), « Un problème communautaire faiblement européen : l'alimentation sous "Indication géographique protégée" » in Campana A., Henry E. et Rowell J., (2007) a, dir., *La construction des problèmes publics en Europe. Emergence, formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne ».
- Stone Sweet A., (2007), « Integration and Constitutionalism in the European Union » in Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Université libre de Bruxelles.
- Treille E., (2007), *Désunions européennes. Le référendum interne du Parti socialiste sur la Constitution*, in Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Université libre de Bruxelles.
- Trondal J., (2001), "Is there any social constructivist-institutionalist divide? Unpacking social mechanisms affecting representational roles among EU decision-makers », *Journal of European Public Policy*, Vol. 8 (1).
- Trondal J., (2006), « An Institutional Perspective on Representation. Ambiguous representation in the European Commission », *Working papers Eiop*.
- Trondal J., (2007), « The public administration turn in integration research », *Journal of European Public Policy*, Vol 14 (6), p. 960 – 972.
- Usherwood S., (2007), *Sceptical or Simply Opposed? Anti-EU Groups and the Constitution*, Cohen A., Vauchez A., dir., *Anatomie d'un « moment constituant » européen. Elites, mobilisations, votes*, Bruxelles, Presses de l'Université libre de Bruxelles.
- Vauchez A., Sacriste G., (2005), « Les 'bons offices' du droit international : la constitution d'une autorité non politique dans le concert diplomatique des années 1920 », *Critique internationale*, n°26, mars.
- Vauchez A., (2007), « Une élite d'intermédiaires. Naissance d'un capital juridique européen (1950 - 1970) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, mars.
- Vauchez A., (2007), « Judge-made law. Aux origines du modèle politique communautaire » in Costa O. et Magnette P., (2007).
- Verrier B., (2006), « La formation à l'Europe des syndicalistes de la CFDT : apprentissages européens et contrôle syndical d'une organisation proeuropéenne », in Michel H., (2006).
- Visier C., Polo J.-F., (2007), « De l'intégration à l'européanisation : les groupes d'intérêts turcs à Bruxelles », in Baisnée O., Pasquier R., dir. *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, CNRS Editions.
- Wagner A.-C., (2005), *Vers une Europe syndicale ? Une enquête sur la Confédération européenne des syndicats*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, coll. Savoir / Agir, (2005).
- Wagner A.-C., (2006), « Les représentants de la C.E.S. entre militantisme et expertise des affaires européennes », in Michel H., dir., *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne - Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Presses universitaire de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne ».
- Weisbein J., (2006), « Des mobilisations sous (inter)dépendances. Une approche configurationnelle du militantisme fédéraliste en Europe », in Cohen A., Lacroix B., Riutort P., dir., *Les formes de l'activité politique. Eléments d'analyse sociologique XVIIIe -XXe siècle*, PUF.
- Weisbein J., (2007) a, « Instituer la « société civile européenne »: la contribution des mouvements fédéralistes. L'expérience du Forum permanent de la société civile », in Georgakakis D. et Lassalle

M. de, dir. « *La nouvelle gouvernance européenne. Les usages politiques d'un concept*, Presses universitaires de Strasbourg, coll « sociologie politique européenne », p. 51-74.

Weisbein, J., (2007) b, « Les mouvements fédéralistes ou les entrepreneurs déçus d'une Europe politique », in Baisnée O., Pasquier R., dir. *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, CNRS Editions